

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2020
(Séance ordinaire)

L'an deux mil vingt,
Le dix-sept septembre à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Franck HANNEBICQ, Maire, en suite de convocation en date du dix septembre deux mil vingt dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient Présents : 10

HANNEBICQ Franck, DECONINCK Françoise, RAMETTE Laurent, PATTIN Laurence, DUBOIS Robert, TRINEL Alexandra, BIZET Patrick, DEVAUX Fabrice, SOUDAN Virginie, VITTU Delphine

Absents excusés : GRYPONPREZ Jean-Valéry (procuration donnée à Madame DECONINCK Françoise), CARON Nicolas et EVRARD Adeline

Absents : LESAGE Brigitte, FRANCOMME Alain

Madame SOUDAN Virginie a été désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/06/2020

Lecture donnée par Monsieur le Maire de la réunion du Conseil Municipal du 30/06/2020.

Plusieurs sujets ont été délibérés et votés à l'unanimité :

1. **La demande de subvention LEADER** pour la cuisine municipale se porte à hauteur de 70%. De ce fait, sur un montant total d'achats de 38 942€ HT, l'aménagement ne coûterait à la commune qu'à peu près 11 000 € HT.

2. **Le parvis de l'église**

Le dossier se divise en deux lots :

1^{er} lot : Le gros œuvre estimé à 240 000 € HT. 6 entreprises ont répondu à l'appel d'offres, c'est la Sté COLAS qui a été retenue.

2^{ème} lot : l'aménagement paysager. 8 entreprises ont répondu à l'appel, c'est la Sté IDVERDE qui a été retenue pour un montant de 17 966,92 € HT.

3. **Le déclassement de la RD 916**

M. le Maire a énuméré les 3 portions concernées, et nous indique que 2 options s'offrent à la commune :

- Le département nous propose de refaire un tapis neuf sur les portions concernées, à savoir 3,5 kms
- Le département ne fait rien et verse la soulte à la commune d'un montant de 500 000 €.

Suite à la remarque de Fabrice Devaux quant au détail de cette somme, Jean-Valéry Grymonprez doit demander à un concurrent d'Eurovia une estimation du coût pour refaire la voirie (sauf Flandrie qui vient d'être refaite). Est-ce que 500 000 € suffirait réellement ?

4. **Questions diverses abordées**

- **L'Aide au permis de conduire**

M. le Maire nous annonce que 3 dossiers ont été déposés en mairie, et nous informe qu'une réunion se tiendra prochainement entre les élus intéressés pour chercher les différents services civiques pouvant être proposés aux jeunes (travaux de peinture dans une école, aide dans les différentes associations de la commune, bibliothèque etc ...) A noter qu'avec le COVID, les repas des aînés sont annulés et que les vœux du Maire ne sont pas sûrs d'être tenus.

- **L'Aménagement de la rampe du pont de St Venant**

M. le Maire nous informe que les travaux débiteront courant octobre, à savoir la nouvelle borduration, l'ancienne rampe de pont et le parking seront décaissés sur 40 cm. De la terre végétale sera apportée

et de la pelouse semée. Ces travaux sont entièrement pris en charge par le département.

▪ **Concernant les 3 giratoires**

M. le Maire nous informe que les plantations vont débuter en octobre, avec un entretien assuré pendant 2 ans par le département puis repris à charge de la commune.

▪ **Le fonctionnement de la restauration**

M. le Maire nous informe qu'un cahier des charges doit être rédigé pour les appels d'offres auprès d'une société de restauration et que la mise en service est prévue début janvier 2021. Les repas seront facturés environ 4 € / enfant. Une réunion est à prévoir prochainement.

▪ **Dossier « vestiaires football »**

M. le Maire nous annonce que le terrain que la commune convoitait pour la construction d'un nouveau vestiaire de foot a été vendu, la propriétaire a refusé de le vendre à la commune pour la somme de 25 000 €. M. le Maire demande qu'une réunion soit organisée avec le club pour la construction d'un vestiaire. Il faut maintenant trouver les subventions possibles pour un tel aménagement. Patrick BIZET, conseiller municipal, soumet l'idée de construire le nouveau vestiaire au bout du parking actuel pour pouvoir profiter des anciens vestiaires le temps des travaux.

▪ **Information vente du hangar de Madame LESAGE**

M. le Maire a évoqué la vente du hangar de M^{me} Lesage qui n'envisage pas baisser son prix actuel de vente (140 000 €) à 80 000 € que lui propose la commune afin d'y installer les ateliers communaux.

▪ **Dossier « Plantons des arbres »**

M. le Maire nous informe avoir rencontré cet été M. Sauvage de l'agglomération pour la plantation d'arbres sur la commune avec l'opération « **plantons le décor** ».

- Une nouvelle association va très certainement voir le jour à Busnes « les Amis de la Pomme ».

▪ **38^{ème} édition de la Foire**

M. le Maire a également évoqué le succès de cette 38^{ème} édition de la Foire. Il a reçu de nombreuses félicitations, en particulier sur l'implication des élus. Robert Dubois annonce quelques chiffres bruts pour la buvette, la friterie, le marché et la vente de chapeaux. Il manque des cotisations d'exposants.

▪ **Dossier « Miscanthus » - convention avec les agriculteurs**

M. le Maire nous informe que deux agriculteurs se sont manifestés pour la plantation de **Miscanthus** afin d'alimenter à court terme (2 ans) la chaudière biomasse de la commune: Lucie Delbarre et Joël Houbart (2 x 3 Ha). Une convention sera signée entre la commune et les agriculteurs en question.

▪ **Association « Busnes en Fêtes »**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de son souhait de changer les statuts de « Busnes en fêtes » et de créer deux nouvelles associations : une association s'occupant exclusivement de la foire et un comité des fêtes. Fabrice Devaux annonce sa candidature à la présidence de l'association pour la promotion de la foire. Laurence PATTIN accepte de prendre la présidence du comité des fêtes avec les membres de la commission animation.

▪ **Information / commerces**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une prochaine fermeture du café et du tabac du village. Il propose que les élus se penchent sur le problème et réfléchissent à une proposition communale !

La séance est close et levée à 21 H 42.